Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

**Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.**

# Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

LUDOGÎTE.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES BIEN SÛR !

MEUBLÉ DE TOURISME ★★★

2014 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

ESCALE À JEUX

**escaleajeux.fr**
**09 72 30 41 42**
**06 24 69 12 99**
**escaleajeux@gmail.com**

Si un joueur souhaite diminuer le nombre d'urologues associés, pour faire racheter leur contrat par la banque, il doit dégarnir le groupe de couleur uniformément dans l'ordre décroissant. (à moins de se séparer de tous à la fois, ce qui arrive obligatoirement lors de la vente d'un centre d'urologie).

**LES CENTRES D'UROLOGIE** – On peut créer un centre s'il y a 4 urologues sur chaque service d'un groupe de couleur complet, et si le joueur possède un Président du Congrès et de l'AFU. On peut alors acheter à la banque un centre et le construire sur un service quelconque du groupe complet mais en rendant à la banque les 4 urologues associés de ce service (sans qu'elle ne les rembourse) et en payant en plus le coût du centre indiqué sur la carte Titre correspondante. Un seul centre peut être construit sur chaque service.
Comme pour les urologues associés, si la banque n'a plus de centre à vendre, les joueurs doivent attendre qu'un joueur ait rendu ou vendu ses possessions à la banque. S'il y a plus de demandes que d'offres, la banque pourra vendre au plus offrant.

**VENTE DES SERVICES ET DES SOCIETES** – Lorsqu'il ne reste plus de Titres en banque, les ventes ou échanges entre joueurs peuvent avoir lieu mais aucun service ne peut être vendu ou échangé s'il y a un urologue ou un centre sur un service de la même couleur. Toute transaction ne peut se faire que si les services sont vides, la banque rachetant à demi-tarif les urologues et les centres (pour ceux-ci : 1/2 coût du centre + 1/4 coût de 4 urologues). Si à l'occasion d'une vente d'un service un groupe n'est plus complet, le joueur vendeur doit remettre sur le plateau la carte Président du Congrès correspondant à ce groupe, elle pourra être remise aux enchères ensuite. La carte Président du Congrès et de l'AFU n'est jamais défaussée mais ne permet pas de pallier l'absence d'une carte Président du Congrès.

**HYPOTHEQUES** – Lorsqu'un joueur a besoin d'argent, il peut hypothéquer ses services (libérés de tout urologue ou centre) ou sociétés à la banque qui lui prête la somme indiquée sur le Titre. Il doit retourner la carte Titre face contre table ; il ne peut plus percevoir de loyer pour ce service, ni recruter ou construire, ni toucher des loyers doubles pour les autres services du même groupe tant qu'il n'a pas levé l'hypothèque. Pour lever l'hypothèque, le joueur doit verser à la banque la somme qui avait été prêtée plus 10% (arrondi à 5 euros supérieur).
Si une propriété hypothéquée a changé de mains (vente ou échange), le nouveau propriétaire peut lever l'hypothèque immédiatement et payer les 10% d'intérêt. S'il ne lève pas l'hypothèque, il paye tout de même les 10% et, si par la suite, il lève l'hypothèque, il paye de nouveau les 10% et le principal.

**FAILLITE** – Le joueur qui fait faillite doit d'abord vendre ses centres et faire racheter les contrats des urologues à demi-tarif par la banque, puis donner à ses créanciers les liquidités et les valeurs qu'il possède, avant de se retirer du jeu. Si un joueur ne peut payer impôts ou amendes, la banque confisque ses biens et fera une vente aux enchères.

**Le dernier joueur restant en jeu est le gagnant ; si la partie a une durée limitée, c'est le joueur qui a le plus de GHS qui gagne.**

Uropoly, jeu du 100ème Congrès Français d'Urologie, a été mis au point par F. Richard avec la collaboration de T. Lebret, F. Cour et A. Méjean.

CE JEU A ÉTÉ ÉDITÉ À TITRE PRIVÉ POUR LE 100ème CONGRÈS FRANÇAIS D'UROLOGIE, IL NE PEUT ÊTRE VENDU.

1896 - 2006

# UROPOLY

**Jeu du 100ème Congrès Français d'Urologie**

## REGLE DU JEU

De 2 à 6 joueurs

**LE JEU** – Le jeu UROPOLY est constitué d'un plateau divisé en cases représentant les différents « services » (hospitalisation, consultation, salle de réunion, bloc, etc.) d'un établissement de santé, les congrès des sociétés savantes, ainsi que des cases bénéfiques ou pénalisantes. Il y a 2 dés, 6 jetons (un pour chaque joueur, représentant une surspécialité), 32 urologues verts, 12 centres d'urologie rouges, 2 jeux de cartes (dont 4 disponibles pour les joueurs créatifs et humoristes) pour les cases **Chance** et **Caisse de Communauté**, 1 jeu de cartes « **Les Présidents** », 1 jeu de cartes de **Titre de « service »** qui correspondent à chaque case de service sur le plateau, des billets de banque.

**PREPARATION** – On place les cartes Chance , Caisse de Communauté , Les Présidents, sur les cases correspondantes du plateau . Chaque joueur reçoit un jeton et 1500 euros , le reste des billets va à la banque qui détient également les Titres de « service ». L'un des joueurs est désigné comme banquier.

**ARGENT** – Chaque joueur reçoit 1500 euros soit : 1 billet de 500 € , 6 de 100 €, 4 de 50 €, 3 de 20 €, 10 de 10 € et 8 de 5 €.

**DEBUT DU JEU** – En commençant par le banquier, chacun jette les 2 dés, celui qui fait le total le plus grand pose son jeton sur la case **Admission**, lance les dés et avance du nombre de cases indiqué par les dés ; puis le joueur placé à sa gauche fait de même et ainsi de suite. Un ou plusieurs jetons peuvent rester simultanément sur la même case.
Si un joueur lance un double, il avance son jeton et se conforme aux instructions de la case atteinte, puis relance les dés et se conforme de nouveau aux instructions de la nouvelle case qu'il atteint ; s'il lance un double trois fois de suite, il va directement en salle de codage (mais garde ce qu'il a pu acquérir à l'occasion de ses doubles précédents).
Chaque fois qu'un joueur s'arrête ou passe par la case **Admission** (que ce soit en tirant une carte ou en jetant les dés), le banquier lui verse un salaire, soit de 200 euros, soit de 250 euros si le joueur possède les Titres de service correspondant au GHS Urgence , soit de 300 euros si le joueur possède les Titres de service du GHS correspondant à son jeton.

**JETONS ET GHS** – Les jetons représentent chacun une surspécialité : cancérologie, andrologie, HBP, lithiase, incontinence, transplantation. Pour obtenir le bonus de son GHS lors du passage sur la case « admission » ou sur la case « bureau du directeur », il faut posséder à ce moment au moins 3 des 5 Titres de « service » suivants :

- Cancérologie : anapath, radio, urocancero, salle de staff (RCP), HIFU
- Andrologie : radio, andrologie, salle de garde, LASER, bloc uro
- HBP : anapath, bio médical, endoscopie opératoire, LASER, bloc uro
- Lithiase : radio, endo. opératoire, endo. percutanée, LEC, LASER
- Incontinence : urodynamique, salle de staff, pharmacie, bloc uro, bloc coelio
- Tranplantation : anapath, bibliothèque, salle de staff, pharmacie, bloc tranplat.

Il existe un GHS joker utilisable par n'importe quel joueur :

- Urgence : endo. diagnostique, endo. opératoire, salle de garde, pharmacie, bloc urgence.

**LES CARTES PRESIDENTS** – Dans le paquet du « Jeu des Présidents » on choisit 8 cartes Présidents du Congrès et 2 à 6 cartes (selon le nombre de joueurs) Présidents du Congrès et de l'AFU (sigle AFU en bas de la carte) et on les place sur le plateau. Les premiers (à raison d'un par couleur) sont nécessaires pour recruter les urologues associés et les seconds (à raison d'un par joueur) pour créer un centre d'urologie. Tous les x passages d'un jeton (x étant égal au nombre de joueurs) par la case **Admission**, le banquier met aux enchères la carte supérieure du paquet des Présidents, l'argent revenant à la banque.

**ARRET SUR « SERVICE » N'APPARTENANT A PERSONNE** – Lorsqu'un joueur arrive (jet de dés ou tirage d'une carte) sur une case n'appartenant à personne, il a la possibilité d'acheter le Titre de « service » à la banque au prix indiqué sur la case et pose la carte face visible devant lui. S'il décline l'offre d'achat, la banquier doit immédiatement mettre cette carte aux enchères et la vendre au plus offrant. Tous les joueurs (même celui qui a décliné l'offre précédemment) peuvent participer et la mise à prix est libre.
On ne peut engager des urologues associés (ou créer un centre d'urologie) sur un « service » que si on possède le groupe de couleur complet correspondant et si on possède une carte Président pour ce groupe. Si un des services est hypothéqué, le groupe est incomplet.
Les joueurs peuvent échanger ou vendre des Titres de « service » entre eux, à leur tour de jouer.

**ARRET SUR « SERVICE » APPARTENANT A UN JOUEUR** – Lorsqu'un joueur arrive (jet de dés ou tirage d'une carte) sur une case appartenant à un autre joueur, il doit payer un loyer pour utilisation du service, ce loyer « seul » est indiqué sur la carte correspondante : lorsque le propriétaire possède la totalité des cartes d'une même couleur, le loyer « seul » est doublé (à condition qu'il n'y ait pas d'urologues associés sur cette case ; mais il peut y en avoir un sur les autres cases de la même couleur). Par contre, si la case contient un ou plusieurs urologues associés ou un centre d'urologie, le loyer augmente mais ne peut pas être doublé. Si la case est **hypothéquée**, aucun loyer n'est perçu.
**Si le propriétaire oublie de réclamer son loyer avant le jet de dés suivant, le loyer ne devient plus exigible.**

**ARRET SUR « CHANCE ou « CAISSE DE COMMUNAUTE »** - Le joueur prend la carte supérieure du paquet indiqué et après avoir suivi les instructions remet la carte, face sur le plateau, sous le paquet. Les sommes dues sont mises au milieu du plateau.
Les cartes « exempté » ou « libéré de codage » sont par contre conservées par le joueur jusqu'à ce qu'elles soient utilisées et remises sous le paquet. Elles peuvent être vendues entre joueurs.

**ARRET SUR « COTISATION AFU » ou « PRIME D'ASSURANCE »** - Le joueur concerné paye le montant indiqué en le plaçant au milieu du plateau. Pour la cotisation, il a le choix entre la somme forfaitaire de 200 euros ou 10 % de la totalité des liquidités possédées mais, à partir du moment où son jeton est arrivé sur la case « **cotisation AFU** », il doit choisir sans pouvoir compter auparavant ses liquidités.

**ARRET SUR « BUREAU DU DIRECTEUR »** - Le joueur dont le mouvement se termine sur cette case et qui possède le GHS de son jeton prend tout l'argent situé au milieu du plateau ; s'il ne possède que le GHS Urgence, il ne prélève qu'à concurrence de 300 euros ; s'il ne possède aucun GHS, il doit payer à la banque les jours de RTT indûment pris (soit 20 euros multiplié par le montant total des dés ayant amené à cette case).

**ARRET SUR « SALLE DE GARDE »** - Si un joueur termine son mouvement sur cette case et qu'il y a déjà un (ou plusieurs) jeton(s) d'autre(s) joueur(s) sur cette case, le joueur paye d'abord le loyer dû, puis les jetons reculent tous d'une case, envahissent le bureau du directeur et se partagent l'argent situé au milieu du plateau.

**UN JOUEUR VA EN SALLE DE CODAGE** – A chaque fois :

- qu'il arrive sur la case marquée « Allez coder !!! »
- qu'il tire une carte « Allez en salle de codage »
- qu'il lance un double trois fois de suite.

Quand un joueur est envoyé en salle de codage, même s'il passe par la case admission, il ne touche pas le salaire versé habituellement par le banquier. Par contre si, dans le déroulement normal du jeu, un joueur finit son mouvement sur cette case, il s'agit d'une simple visite qui n'entraîne aucune pénalité.

**UN JOUEUR SORT DE LA SALLE DE CODAGE**

- soit en lançant un double dans l'un de ses trois tours de jeu suivant. Dans ce cas, il déplace son jeton du nombre de cases indiqué par son double.
- soit en achetant une carte « exempté » ou « libéré de codage » à un autre joueur , à un prix convenu entre eux, à moins qu'il ne possède déjà cette carte, l'ayant tiré à un tour de jeu précédent.
- soit en payant une amende de 50 euros.

Lorsqu'un joueur est envoyé en salle de codage, il doit obligatoirement attendre le prochain tour de jeu avant d'essayer de sortir (même avec la carte adéquate). Un joueur ne peut rester en salle de codage après son troisième tour de jeu. Tout de suite après avoir lancé les dés au 3ème tour (s'il n'a pas fait un double), il doit payer 50 euros d'amende et avancer du nombre de points indiqué par les dés.
Pendant son séjour en salle de codage, un joueur peut percevoir des loyers, recruter des urologues associés ou créer un centre d'urologie, acheter, vendre ou hypothéquer des titres de service.

**LES UROLOGUES ASSOCIES** – Pour les recruter, il faut payer leur salaire à la banque (on ne peut les recruter auprès d'un autre joueur) et il faut avoir un groupe complet de « service » de même couleur et un Président du Congès pour cette couleur. Si ces conditions sont remplies, un joueur peut, à n'importe quel moment, recruter un ou plusieurs urologues associés qu'il place sur un ou plusieurs services de la couleur qu'il possède. Le coût de chaque urologue associé est indiqué sur la carte du Titre de service correspondant. Le recrutement doit être uniforme, c'est-à-dire pas plus d'un urologue sur chaque service du même groupe jusqu'à ce qu'il y en ait un sur chaque service de ce groupe de couleur. On peut ensuite commencer une deuxième série d'urologues mais sans dépasser 4 urologues associés sur chaque service.